Quarante-sixième année — N° 60. (EDITION DU MATIN) L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS VENDREDI 1er MARS 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Wattecw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lanoux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

LA CARICATURE DU SOCIALISME

« La caricature du socialisme ! » Le mot est de M. Fournière. Il a été dit, hier, à la Chambre, à propos d'un projet, d'ailleurs singulier, tendant à faire racheter par l'Etat les immeubles et le matériel que possède, à Saint-Ouen, la Société anonyme la Raffinerie parisienne. L'auteur de ce projet, M. Massabuau, demandait que cette société se vît expropriée « pour cause d'utilité publique, conformément à la loi du 3 mai 1841 ». Il est à peine besoin de faire remarquer que cette loi n'a rien à voir en de telles matières.

Aux termes de l'article 2 de la proposition de loi, l'administration des finances eût dû « prendre aussitôt possession des objets expropriés, avec mission de procéder, à l'aide de l'ancien personnel autant qu'il sera possible, à la raffinerie du sucre brut au bénéfice de l'Etat ». Or, il s'agit d'une raffinerie qui, loin de réaliser des bénéfices, subirait, dit-on, des pertes. Comment l'Etat, qui déjà gère si péniblement tant d'affaires, eût-il eu des chances quelconques de gain ?

L'article 3 et dernier de la proposition de loi était ainsi conçu : « Le crédit nécessaire, tant aux acquisitions qu'aux réfections du matériel et à l'exploitation, sera assuré jusqu'à due concurrence par l'ouverture d'un compte spécial au Trésor, en atténuation duquel seront portés comme recettes les bénéfices de fabrication ». En attendant cette atténuation hypothétique, avec quelles ressources eût-on alimenté ce compte spécial ? Eût-on émis des obligations à court terme, des obligations trentenaires, ou bien de simples bons du Trésor ? Bien entendu, l'exposé des motifs présenté par M. Massabuau n'a pas soufflé mot de ces questions.

Mais les socialistes, quand ils parlent de la reprise des raffineries ou plus généralement, de la reprise par l'Etat des usines et autres instruments de travail, ont-ils coutume de s'expliquer davantage ? « Caricature du socialisme » est dur. M. Walter, renchérissant sur M. Fournière, a souteuu que la proposition de M. Massabuau était d'une trop grosse ironie envers les milliers d'ouvriers qui sont dans la plus grande détresse. Si ironie il y a, est-elle vraiment plus forte que celle de tant de discours, de promesses et de propositions qui leurrent tant de malheureux, leur font espérer une intervention impossible et prolongent leur misère en augmentant la durée d'interruption déplorable du travail ?

Lorsque des socialistes font entendre à des mineurs que le gouvernement pourra être mis efficacement en demeure de retirer les troupes qui défendent contre toute agression la propriété des mines — et qui sauvegardent, en outre, le droit de travailler, pour les mineurs qui veulent user de ce droit — lorsque des menaces de grève sont formulées, comme un moyen de progrès social et d'enrichissement individuel — l'ironie n'est-elle pas violente ? Si une foule de braves gens s'y trompent si des esprits crédules ajoutent foi à tant de paroles décevantes, est-on en face du socialisme ou seulement de sa caricature ?

La proposition de M. Massabuau était, par un point peut-être, la « caricature » et non une image exacte du socialisme : M. Massabuau demandait que l'Etat payât ce qu'il veut prendre. Est-ce ce qui lui a valu de si vives colères ? Si l'Etat se mettait à rembourser ceux qu'il aurait l'intention d'exproprier, et si l'indemnité versée devait être « juste et préalable », il est clair qu'on serait loin des saines doctrines collectivistes. Les socialistes de la Chambre ne pouvaient manquer d'être choqués par l'oubli des vrais principes, commis par M. Massabuau. Ils le lui ont fait sentir durement. Mais aussi pourquoi s'aventurer sur un domaine aussi dangereux ?

L'urgence de la proposition de loi de M. Massabuau a été repoussée à la presque unanimité des voix. Ce vote devrait être médité par tout le monde. Du socialisme il faut, certes, se défier : mais sa « caricature » ne vaudrait guère mieux.

Informations

LE FILS DE DON CARLOS A MARSEILLE

Londres, 26 février. — On télégraphie de Marseille au « Daily Express » : « Le bruit court que Don Jaim, fils de Don Carlos, qui servait dans le corps expéditionnaire russe en Chine, est arrivé à Marseille, dans le plus grand secret, à bord du « Polynésien ». Plusieurs personnages carlistes sont actuellement à Marseille.

LES BONS D'IMPORTATION

Paris, 27 février. — Une importante réunion a eu lieu, en l'hôtel des agriculteurs de France, au sujet des bons d'importation. La salle était comble. On sait que le gouvernement est hostile aux bons d'importation, son opinion a de nombreux partisans, et le bureau même de la société des agriculteurs la partage. La question a été très chaudement débattue ; de nombreux orateurs ont pris la parole, notamment M. Pichon, qui a obtenu un très gros succès, M. de Pontbriand, M. Le Breton, etc. A la presque unanimité, un ordre du jour a été adopté, invitant le Sénat à voter, dans le plus bref délai possible, la proposition tendant à instituer les bons d'importation.

L'AFFAIRE MIELVACQUE-RICHET

Le « Figaro » dit que Mme Richet a été entendue hier par M. de Vallee, juge d'instruction. L'entrevue s'est prolongée pendant une partie de l'après-midi. Mme Richet a déclaré maintenir sa plainte et a fourni au magistrat de longs détails sur la façon dont elle est entrée en relations avec M. Mielvacque et les circonstances dans lesquelles elle lui a remis à diverses reprises des sommes d'argent dont le montant, d'après elle, s'élèverait à 23.000 francs. Ces prêts représentaient toute sa fortune. Elle est maintenant ruinée.

ACHAT PLUS FACILE DE LA TERRE

Paris, 27 février. — M. Lasies, frappé du nombre croissant des expropriations, déposera incessamment une proposition de loi tendant à faciliter l'achat de la terre par les paysans et les ouvriers en réduisant ou en supprimant les droits de mutation et de transmission sur les terres d'un prix inférieur à trois mille francs.

LA DEMISSION DE LORD SALISBURY

Manchester, 27 février. — Le bruit court ici avec persistance que lord Salisbury va se retirer complètement des affaires politiques, sa santé étant très précaire.

CHOSES ET AUTRES

Horrible coquille.

Un journal bruxellois, rédigé en français, raconte un incendie qui vient de détruire une maison habitée par six [illegible]

« On a retrouvé sous les décombres les corps complètement carbonisés des deux plus jeunes. Il ne reste plus que les quatre « mûres ».

—×—

Plaisantin, gesi qui se pare volontiers des plumes de paon, vient de faire un mot spirituel dont il n'a pas coûté — et pour cause — de grands efforts d'imagination.

— Mais, objecte quelqu'un, il me semble avoir lu ce mot-là dans Chamfort.

Plaisantin, sans se démonter :

— Ça ne m'étonne pas : il m'en a pris bien d'autres !

L'ACTUALITÉ

La liberté du travail.
— Ah ! b..... de fainéant, c'est toi qui veux voter pour reprendre le travail !

CONTRE M. DESCHANEL

LES INCIDENTS DE MARDI A LA CHAMBRE

La campagne des journaux socialistes. — L'hostilité des députés de l'extrême-gauche. — Nouveaux incidents annoncés

Paris, 27 février. — Les amis de M. Brisson et du ministère entretiennent de leur mieux l'émotion artificielle provoquée par « l'incident Louis XVI. »

Un de nos confrères demandait ce matin si l'heure était venue d'entamer la révision du procès du roi, avec Me Labori comme avocat pour M. de Malesherbes empêché.

Mais ce n'est point à cette révision que prétendent s'opposer les amis de Dreyfus ; leur but est tout autre : en poursuivant Louis XVI c'est M. Deschanel qu'ils veulent atteindre.

Ils n'ont point pardonné au président de la Chambre les multiples échecs de M. Brisson ; ils ont surtout sur le cœur le coup de Jarnac qui leur est resté pour compte en janvier dernier. Ils ont essayé de se venger et de venger le P... Brisson au moment du mariage de M. Deschanel et on n'a pas oublié l'ordurière campagne qu'ils entamèrent à ce moment. L'incident Louis XVI leur a paru une excellente occasion de prendre leur revanche et ils s'y emploient de leur mieux.

Le « Radical » de ce matin déclare que M. Deschanel est le président de la droite ; l'« Aurore » intitule ses commentaires : à la porte Deschanel ! La « Lanterne », la « Petite République » etc., y vont chacune d'une bordée d'injures.

Ce n'est là s'il faut en croire les on-dit de couloirs qu'une entrée en matière. On se proposerait de soulever à toute proposition de projet des incidents comme celui d'hier afin de rendre la vie impossible à M. Deschanel.

Ce petit jeu commencerait dès demain sous prétexte de rectification au procès-verbal.

Justement il y a une inexactitude au compte-rendu analytique ; ce compte-rendu attribue au conventionnel Savary le mot « assassinat » qui appartient à M. Amédée Reille. Les ministériels prétendent que c'est sur l'ordre de M. Deschanel et pour lui fournir une réponse facile que cette « erreur » a été commise.

Le gouvernement se prête à la manœuvre ; la majorité s'effritait, ces incidents lui rendent la cohésion nécessaire pour voter sans broncher même l'article 16. C'est contre Louis XVI et M. Deschanel qu'on décidera la confiscation des biens ecclésiastiques. Il n'y a pas de petits moyens pense sans doute M. Waldeck-Rousseau, il n'y a que de petits hommes et il s'agit de les faire marcher.

UN DRAME AFFREUX

Meurtrière à trois ans

Narbonne, 27 février. — Un accident terrible, dont l'auteur involontaire est un bébé de trois ans, s'est produit hier à Coutelle.

Une jeune femme, Mme Thérèse Farnos, préparait dans sa cuisine le dîner familial ; à côté d'elle, son enfant, une fillette adorable, jouait avec un vieux fusil tout abîmé ne fonctionnant plus pour ainsi dire et qu'à tort on ne croyait pas chargé.

Tout à coup, la fillette, lasse de jouer avec un instrument aussi lourd, le laissa choir à terre ; une forte détonation retentit, suivie assitôt d'un cri déchirant ; le vieux fusil, chargé, venait de faire feu.

Des voisins accoururent. Dans la cuisine, qu'emplissait encore l'âcre odeur de la poudre, ils trouvèrent d'abord l'enfant épouvantée, qui pleurait à chaudes larmes, blottie dans un coin, et à quelques pas de là, évanouie au milieu d'une large mare de sang, la malheureuse Thérèse Farnos.

L'infortunée avait reçu dans l'aine gauche toute la charge du vieux fusil ; celle-ci, faisant balle, avait perforé l'abdomen de part en part.

La pauvre mère, rappelée à elle, n'a eu que la force de prononcer quelques mots et a rendu presque aussitôt le dernier soupir.

Elle était sur le point de donner le jour à un second enfant.

Le mari, qui adorait sa femme, est à demi-fou de désespoir.

DÉSORDRES EN PORTUGAL

Lisbonne, 27 février. — Depuis quelques jours, les anticléricaux d'Oporto, s'inspirant des graves incidents qui se sont produits en Espagne, se livrent à des désordres.

La cause de ces manifestations rappelle le cas tout récent de Mlle Ubao, cette jeune fille espagnole, que l'on disait internée malgré elle dans un couvent et qui, rendue à sa famille, déclare qu'elle attendra d'être majeure pour réintégrer, malgré ses proches, la maison religieuse d'où elle a été retirée contre son gré.

A Oporto, c'est Mlle Calmon, fille du consul du Brésil, qui, elle aussi, avec le jugement que lui donnent ses trente-deux ans, témoigne de la volonté de se consacrer à l'état religieux.

Sa famille s'oppose, paraît-il, à la réalisation de ce désir et cette opposition, connue des moneurs anticléricaux, leur a servi de prétexte pour ameuter l'élément populaire contre les ordres religieux.

Les manifestations, d'abord assez timides, ont pris rapidement un caractère grave et on prévoit que les couvents et autres établissements religieux peuvent être l'objet de tentatives de pillage. Déjà la nuit dernière, les étudiants de l'institut industriel ayant provoqué des désordres, la police dut intervenir et une bagarre s'en suivit. Cinq étudiants ont été blessés, dont un grièvement. En outre, un agent a été blessé et plusieurs agents et étudiants ont été contusionnés.

On dit que les professeurs de l'Institut se proposent de protester auprès du gouvernement contre l'envahissement des locaux de l'Institut par la police, où elle a poursuivi les manifestants.

Sur la place Don Pedro, la police a dispersé les manifestants qui manifestaient devant la maison de M. Calmon. Le bruit court que M. Calmon sera nommé à un autre poste.

Une dépêche de Rio-de-Janeiro annonce que l'on a jeté des pierres contre le représentant du Portugal, à cause des événements d'Oporto.

Le Pape et la France

Nous correspondant particulier de Rome nous écrit :

Rome, le 23 février. — Autour du Vatican, tout le clavier des passions politiques fait retentir les sons les plus divers. Les « factions » germanophiles du monde entier, les adversaires multiformes de la politique française du Saint-Siège, poussent véhémentement à la rupture entre la République et le Pape. Les premiers espèrent enfin mettre la force morale de Rome au service de leurs intérêts ; les autres saluerraient en cette rupture le triomphe de leur désobéissance et la consécration de leur système réactionnaire. Ces deux groupes répandent aujourd'hui, sur la conduite du Vatican et le sort du projet de loi contre les Congrégations, les plus funambulesques mélodrames, les légendes les plus grossières, des fantaisies qui provoquent l'hilarité des plus mélancoliques ! Ainsi, pour ne citer qu'une de ces amusantes exploitations, ces pyrotechniciens du mensonge annoncent, sans sourciller, que Léon XIII rappellera Mgr Lorenzelli, pour s'être laissé « rouler » par M. Waldeck-Rousseau. L'ignorance des choses est si grande, la confusion si universelle, que de graves esprits s'inquiètent, ou prennent au sérieux, ces « potins » ridicules. Jamais Rome ne disgrâcie un nonce, à moins d'une désobéissance formelle. Sous le pontificat de Léon XIII, ce cas s'est présenté une seule fois, et ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il a recouru à cette mesure de rigueur. Or, Mgr Lorenzelli, à peine installé à Paris, ne pourra rentrer à Rome, qu'après cinq ans de nonciature : c'est l'inflexible règle. Comment le nonce de Paris peut-il encourir le ressentiment du Pape, lorsque, dans ses négociations avec le gouvernement, il n'a réalisé que les ordres directs du Saint-Père ? Comment peut-il être « roulé » par M. Waldeck-Rousseau, du moment qu'après l'Affaire Dreyfus, malgré l'infernal déchaînement des passions anticléricales, il a ajourné pendant dix-huit mois les funestes projets de loi ? Pour être exacts et rigoureusement justes, reportons-nous au lendemain du verdict de Rennes. Personne ne doutait alors de l'imminence du péril. C'est, — tous le prédisaient — la réouverture du « Kulturkampf ». Nos amis s'attendaient eux-mêmes à la faillite de la politique pontificale.

Dans la « Quinzaine », M. Fonsegrive publiait des pages imprégnées de mélancolie et de sombres pressentiments. Or, d'avoir traversé cette première crise, sans perdre aucune position, c'est le mérite principal du Pape, du cardinal Rampolla et de Mgr Lorenzelli.

L'an dernier, il est vrai, les détracteurs des instructions pontificales reprochaient au nonce son amitié avec les ministres : il n'était pas « roulé » ; il était « vendu ». Aujourd'hui, du moment que le Cabinet fait discuter le projet de loi contre les réguliers, il est « roulé ».

Singulière logique ! A quel degré d'impudence inconsciente et de mauvaise foi, les « partisans » ne descendent-ils pas ? Pour être « roulé », il faudrait que le nonce ait été surpris ou trompé, ou imprudent. Où est cette surprise, puisque tous connaissaient les projets du gouvernement depuis dix-huit mois ? Où est cette « tromperie », quand Mgr Lorenzelli consacre sa fine et haute intelligence à un seul souci : arrêter le « Kulturkampf » ? Il l'a arrêté pendant dix-huit mois ; il l'arrêtera encore ; il l'arrêtera peut-être pour toujours. Où est cette imprudence, lorsque le nonce n'a suivi que les directions de ses supérieurs ? Et alors ? Que signifient donc ces contre-vérités complaisamment répandues ? Où vont ces calomnies des Basiles politiciens ? Mensonges et calomnies tendent à un seul but : discréditer l'orientation romaine pour la faire échouer.

Je ne réfuterai pas les insanités mises en cours sur des négociations tortueuses et traîtresses entre le gouvernement et le Saint-Siège. Les lecteurs du « Journal du Roubaix » connaissent clairement l'état de la question. Dès la première heure, Léon XIII a pris une attitude, et toute attitude du Pape reste inflexible. M. de Bismarck et Guillaume II en ont senti la pointe impitoyable. Cette attitude, on ne l'ignore pas, consiste à opposer au projet de loi une fin de non recevoir. On a beau renseigner ou vouloir endoctriner le Saint-Père, Léon XIII demeure irrémovible. Cette fermeté dérive à la fois du contenu inacceptable du projet de loi et des circonstances où le conflit se produit. Léon XIII considère comme indigne de la majesté de la tiare d'engager des négociations sur une mesure dirigée contre l'Eglise après qu'il a épuisé en faveur de la République les trésors de sa longanime bienveillance. L'Europe se moquerait de lui ?

On raconte qu'ayant lu la lettre du Pape au Cardinal Richard, M. Waldeck-Rousseau aurait dit : « Voilà un superbe plaidoyer. Au point de vue national, le Pape a raison ; mais la pièce me servira au point de vue parlementaire. » Il est indubitable que personne ne saurait reprocher au Saint-Père cette rigueur de conduite : ni les Français, ni les étrangers. Et si la loi contre les religieux doit être suspendue ou émasculée, c'est au Pape, au cardinal Rampolla et au Nonce, c'est à la « politique pontificale » que nous le devrons, et non aux débats parlementaires. Le Pape est si grand dans le monde, que M. Viviani lui-même ne passerait pas sur son cadavre...

La présence du prince Radolin à Paris inquiète à juste titre les amis de la France. Malgré son angloманie et son patriotisme, le comte Munster ne haïssait pas la République. Il ne la voulait pas florissante ; mais il ne la voulait pas non plus humiliée. La nomination, le choix du nouvel ambassadeur du Kaiser marque l'évolution de l'Allemagne sur le terrain de la politique générale. Jusqu'à son voyage à Windsor, Guillaume espérait s'entendre avec nous. S'il a lié partie avec l'Angleterre, c'est qu'il avait peur de son isolement en Chine. Aux flatteries et aux menaces succèdent, aujourd'hui, des pensées de ressentiment et de combat. Guillaume II essaiera de nous nuire. Voilà pourquoi le comte de Munster a dû faire ses malles, contre son gré, car il adorait Paris. Son successeur est un Polonais, et un Polonais catholique — « Staatskatholik » — apparenté aux premières familles de France. Or, le « Staatskatholik » apparaît régulièrement aux avant-scènes, quand le Pape du Luthérianisme prépare une intrigue contre Rome et la France. Le prince Radolin a reçu la mission d'accroître le gâchis chez nous, par son adroite opposition au « ralliement » : car le « ralliement », principe d'union nationale, gêne la Prusse, l'a toujours gênée. Le Kaiser disait un jour à un personnage illustre : « Le ralliement à la République ! Je ne permettrai jamais que le Pape fasse la paix en France ; c'est contre notre intérêt. »

Le prince Radolin sera l'ambassadeur actif, le lutteur d'avant-garde contre la République ouverte. On raconte que le comte Munster aurait dit, en s'en allant : « Mon successeur a été choisi pour intriguer avec ses parents et les conservateurs contre le Pape et la République. »

TOUT.

L'AFFAIRE DE REUILLY

Les affirmations de M. Jaurès. — Le télégramme du « Gaulois »

Paris, 27 février. — Ce matin, dans la « Petite République », M. Jaurès affirme nettement que le personnage visé par M. Déroulède, dans son récit des événements de la nuit du 23 février 1899 et qui, le lendemain, détruisit toutes ses combinaisons stratégiques, est M. Jules Guérin.

D'autre part, M. Pollonnais, rédacteur au « Gaulois », ayant télégraphié à M. Paul Déroulède, pour lui demander de compléter son récit, a reçu, du chef de la Ligue des Patriotes, le télégramme suivant :

« Saint-Sébastien, 26 février, 8 h. 50 m.

» En rentrant d'accompagner mes amis à la frontière de France, je trouve ce soir votre dépêche qui me surprend au lendemain même de mes affirmations si catégoriques sur ma volonté de n'en pas dire plus.

» Amitiés.

» PAUL DEROULÈDE. »

Un rédacteur de la « Liberté » a demandé aux intimes de M. Déroulède leur opinion sur le personnage mystérieux. Ils se considérèrent comme liés par la dépêche ci-dessus. Toutefois, ils déclarent, d'une façon catégorique, que M. Jules Guérin n'a jamais mis les pieds au « Drapeau ». Or, c'est dans les bureaux de ce journal que s'est passée la scène racontée par M. Déroulède dans son discours de Saint-Sébastien. Il ne s'agirait donc pas du prisonnier de Clairvaux.

LE DROIT D'ASSOCIATION

Une lettre à M. Sarrien, président de la Commission du droit d'association

Paris, 27 février. — On communique la lettre suivante qui vient d'être adressée à M. Sarrien, président de la Commission du droit d'association :

« A Monsieur le Président de la Commission du droit d'association.

» Monsieur le Président,

» Sans prétendre discuter ici le projet de loi sur le droit d'association, et tout en gardant à cet égard chacun notre liberté, nous croyons devoir vous soumettre quelques réflexions que nous suggèrent les inquiétudes de notre patriotisme. Nous plaçant au-dessus des luttes de partis et des rivalités confessionnelles, nous n'avons en vue ici qu'un seul intérêt, celui de la France et de la grandeur française.

» Nous sommes des adversaires résolus de toute immixtion des ordres religieux dans la politique, et nous condamnons énergiquement toute tentative de leur part pour sortir de leur rôle qui est un rôle d'enseignement et de charité ; mais nous n'admettons pas davantage que la législation interdise ou paralyse leur action au dehors, soit directement en les supprimant, soit indirectement en leur enlevant les ressources indispensables et en leur rendant tout recrutement impossible.

» La France a la juste ambition de maintenir, et, si faire se peut, d'étendre son influence dans le monde. Or, s'il n'est pas exact qu'en Orient, en Chine, en Afrique, les missionnaires soient les seuls défenseurs et propagateurs de la langue et de l'influence françaises, ils sont sans conteste les plus en vue et les plus nombreux. Grâce à eux et au « protectorat catholique » dont ils sont les agents naturels, la France avait gardé, de son glorieux passé, une primauté justement enviée de ses rivaux. Cette primauté séculaire, ce protectorat convoité de l'étranger, la France va-t-elle s'en dépouiller elle-même en frappant, de ses mains, les instruments traditionnels et nécessaires ? Nous ne saurions perdre de vue que cet antique héritage des compétiteurs jaloux de nos prérogatives s'apprêtent à se le partager, si nous ne savons veiller sur lui. Nous avons déjà peine à le maintenir intact en face des menées de nos concurrents, Anglais, Américains, Allemands, Italiens, Russes mêmes, soutiennent de leur argent et de leur influence, comme un précieux agent d'expansion morale ou matérielle, leurs missionnaires d'Orient. En ce temps de compétition universelle, la France, qui restait à cet égard privilégiée entre les nations, doit-elle désarmer ceux qui luttent au loin pour elle.

» Nous savons que le projet de loi en discussion épargne les congrégations reconnues. Mais il ne nous est pas permis d'oublier que les congrégations non reconnues, aujourd'hui menacées de dissolution, sont souvent celles qui nous rendent au dehors les services les plus éclatants. Nous joignons à cette lettre une liste incomplète de leurs établissements à l'étranger ; beaucoup sont d'une importance considérable. En Syrie, par exemple, l'université de Beyrouth, citadelle de l'influence française dans le Levant, et l'école biblique de Saint-Etienne, à Jérusalem, centre d'études ouvert aux savants de toute religion et de toute nationalité, appartiennent toutes deux à des congrégations non autorisées. La chute de pareils établissements frapperait au cœur l'influence française.

» Telles sont, Monsieur le Président, les réflexions que nous soumettons respectueusement aux membres du Parlement, en dehors de toute inspiration de parti, en esprits libres, convaincus que le souci de la grandeur du pays doit dominer toutes les discussions parlementaires et toutes les dissidences politiques ou religieuses.

» Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de notre haute considération.

Ont signé : MM. Barthe, membre de l'Institut ; Bonnet-Maury, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Paris ; Gebhart, membre de l'Institut ; Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut ; Paul Melon, membre du conseil supérieur des colonies ; Paul Meyer, membre de l'Institut ; Morel-Fatio, professeur au Collège de France ; Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; P. Royer-Collard ; A. Sabatier, directeur adjoint de l'Ecole des hautes études ; Schlumberger, membre de l'Institut ; Stourm, membre de l'Institut ; Sully Prudhomme, de l'Académie française ; Tarde, membre de l'Institut ; Vaucher, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Paris. »

Les signataires de cette lettre y ont joint le relevé des écoles et des hôpitaux entretenus par les sociétés et les congrégations des missionnaires français non autorisées.

La liste en est longue, et encore bien des écoles et bien des hôpitaux existent qui n'y figurent pas, les chiffres que l'on pourrait en donner n'ayant pas la précision nécessaire.

Les signataires n'ont indiqué que les congrégations titulaires de missions.

Le chiffre de leurs écoles dépasse 4758, celui de leurs élèves 172.685, celui des hôpitaux, dispensaires et léproseries, 109.

Le chiffre des écoles des congrégations autorisées n'est que de 4.189 ; celui des élèves 109.813.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Une entrevue entre Botha et Kitchener

Londres, 27 février. — Le « Daily Chronicle » annonce sous toutes réserves que lord Kitchener et le général Botha ont eu une entrevue pour discuter les termes de la reddition du commandant boer.

Un armistice de vingt-quatre heures aurait été conclu pour permettre à Botha de communiquer avec les autres commandants boers au sujet de l'acceptation des conditions anglaises.

Le conseil de cabinet d'hier aurait discuté cette question.

On se rappelle que le « Weekly Despatch » a publié dimanche, une information analogue.

Dépêches diverses

Une dépêche du Cap au « Daily Mail » annonce que les Boers ont occupé Richmond et après avoir saisi des vivres se sont retirés.

On signale un nouveau combat à Oudtshoorn, tout à fait au sud de la colonie du Cap, non loin de la côte. Un commando de 400 Boers a été arrêté dans sa marche par une colonne anglaise qui possédait de l'artillerie et s'est retiré après s'être partagé en deux colonnes.

Une dépêche de Bruxelles au « Daily Telegraph » annonce que le docteur Leyds ira à Saint-Pétersbourg la semaine prochaine. On suppose qu'il fera un dernier effort pour organiser une entrevue du tsar et du président Kruger.

La peste au Cap

On mande du Cap au « Standard » que la peste augmente. Plusieurs nouveaux cas se sont produits aujourd'hui. Le plus grave, c'est que le fléau se répand dans différents quartiers.

UNE NOUVELLE INVENTION D'ÉDISON

Un nouveau système d'accumulateurs

Londres, 27 février. — D'après une dépêche de New-York au « Daily Express », Edison aurait inventé un nouveau système d'accumulateurs avec lesquels il n'y aurait aucune déperdition de force. D'après les amis d'Edison, cette invention serait appelée à révolutionner l'industrie des transports.

SOUSCRIPTION

POUR

les Travailleurs Indépendants DE MONTCEAU-LES-MINES

Deux syndicats se trouvent actuellement en présence à Montceau-les-Mines : l'un, révolutionnaire et internationaliste, dit syndicat rouge ; l'autre, le syndicat des corporations ouvrières, composé de braves gens, dont nous ignorons les idées politiques ou économiques, mais qui se rangent autour du drapeau tricolore en réclamant la liberté du travail, et que, pour cela, on assomme et on affame. Ce syndicat, dit syndicat jaune, lance, dans sa détresse, l'éloquent appel que nous avons déjà publié ici, et qui se termine par ce cri :

A NOUS, LES FRANÇAIS !

C'est pour répondre à ce cri, et pour que tous les Français y répondent, que nous avons ouvert notre souscription.

—×—

TROISIÈME LISTE

Pour la liberté	2 00
Lestienne-Prouvost	20 00
L... Léon	0 50
Deux patriotes	0 50
Edouard d'Halluin	20 00
Jules d'Halluin	20 00
Un ami des prolétaires — Gaston Napeaux	0 10
Pour Dieu, le Pape et la Patrie	0 10
Quatre piquirères	0 40
Un ennemi des farceurs qui ne vivent que par les grèves	2 00
Deux sœurs, Louise et Emilie, amies de la liberté	2 00
Abbé Herrengt	5 00
Un nationaliste roubaisien ami de Deroulède et de Marcel Habert	0 15
L. F. O.. L. à Evregnies	0 25
P. Nollet	5 00
Georges Watine-Motte	20 00
Trois petits patriotes de 16 ans	0 25
Joseph Toulemonde	10 00
Un groupe d'employés	2 50
Jean Lestienne-Motte	10 00
On fait ce qu'on peut	0 05
Contre les syndicats sectaires et politiques. Pour les syndicats réellement professionnels et indépendants	1 00
Contre les syndicats internationaux. Pour les syndicats nationaux	1 00
Pour les « Jaunes ». F. M. Régis	2 00
Fernand Dodin	2 00
Pour défendre la liberté du travail	0 35
Un petit patriote. Arthur Dersche	0 15
Une patriote	0 10
Collecte faite dans une famille à Fourmies :	
Deux habitants de Croix	0 20
A. C., ouvrier mécanicien	0 10
Louis de Tavernier, 0 50 ; Mme Louis de Tavernier, 0 50 ; Mme Vve Henri de Tavernier, 0 20 ; Mlles Gabrielle de Tavernier, 0 10 ; Berthe de Tavernier, 0 10 ; Madeleine de Tavernier, 0 10 ..... Ensemble	1 50
Pour les ouvriers raisonnables	1 00
Vivent les Chevaliers de la Croix ! Georges Blaume	0 30
E. P. Vivent les pages du Christ	0 10
A. P. Pour le Christ et pour la France	0 15
Deux sœurs, C. et L.	0 10
G. D.	0 10
Pour les travailleurs indépendants	0 10
Fiévez-Carbon	0 30
Anonyme	0 10
Un épicier de la rue des Carliers, à Tourcoing	0 50
Eugène le Tourquennois	0 50
Edouard Le Petit Tourquennois	0 10
Un démissionnaire du syndicat rouge des trieurs de laine, victime des meneurs collectivistes, à Tourcoing	0 10
Le deuxième commissaire de la société de Piquet des Francs, à Tourcoing	0 10
Tourcoing. J'attends et j'espère	0 10
Achille et Madeleine	0 10
Tourcoing. — Léon Tiberghien, 0 05 ; Emile Dupont, 0 05 ; Ernest Loefeld, 0 05 ; Charles Pauchet, 0 05 ; Arsène Wattel, 0 05 ; Alphonse Pouse, 0 05 ; Emile Dutries, 0 05 ; Ensemble	0 25
Tourcoing. — L'attrapeur d'rats du 3e ; l'contremaître du 2e ; l'grand Hinri du 1er ; l'employi d'in bas ; l'cassou d'bos de l'cour. Ensemble	0 25
Les Employés des quatre Métiers du bout du Pile	10 00
Total de la troisième liste	132 85
Listes précédentes	374 95
Total général	507 80

— Les souscriptions sont reçues dans les bureaux du Journal de Roubaix ; à Roubaix, 71, Grande-Rue ; à Tourcoing, 5, rue Carnot.

LES AFFAIRES DE CHINE

La cour à Pékin

Londres, 27 février. — On mande de Shanghaï au « Standard » le 26 février : « On annonce, de source chinoise, que le directeur des équipages impériaux a reçu l'ordre de se rendre à Sin-Gan-Fou, le 10 mars, pour ramener la Cour à Pékin. »

La question des missionnaires

Londres, 27 février. — Le correspondant du « Morning-Post », à Pékin, croit savoir que, sur les conseils de M. Pichon, les Chinois ont proposé, aux ministres d'Angleterre et des Etats-Unis de désigner des représentants pour discuter la question des missionnaires, et de l'indemnité à accorder aux convertis.

Un combat entre Français et Chinois

Berlin, 27 février. — Une dépêche de Pékin annonce qu'un combat sérieux aurait eu lieu entre des troupes françaises et chinoises près de Chang-Ting-Fou, à 68 milles au sud de Pao-Ting-Fou.